

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Bulletin mensuel d'information sur les activités de la CADE - avril 2007 - n°99



Débat du mois : **L'Afrique des jeunes**



enda europe

Editorial

Miracle ivoirien et Pax africana

Un président de la République qui offre à son principal opposant devenu le chef d'une rébellion armée de devenir son Premier Ministre et qui le charge de former un gouvernement d'union nationale, l'un et l'autre s'étant mis d'accord pour que les chefs militaires coopèrent au lieu de se battre, pour que les rebelles intègrent l'armée nationale, pour que les inscriptions sur les listes électorales reprennent et pour que les élections aient lieu à la fin de cette année, les Ivoiriens seraient-ils en train de renouveler en politique leur « miracle » économique ?

Passée la surprise, puis le scepticisme sur les chances de succès de ce processus de paix inattendu, car tout dérapage ne peut être écarté, nous nous posons deux questions, outre celle de sa longévité. Comment expliquer un tel revirement ? L'Afrique aurait-elle enfin trouvé un moyen qui lui serait propre de régler ses conflits internes ?

Il n'a échappé à personne que la grande nouveauté de cette sortie de conflit ne se trouve pas dans le contenu des accords passés entre Laurent Gbagbo et Guillaume Soro car il reprend pour l'essentiel celui de l'accord de Marcoussis de janvier 2003. Elle est dans la spectaculaire prise en charge de la préparation et de la mise en œuvre de la négociation par les Africains eux-mêmes, c'est à dire par les Ivoiriens et par leurs voisins, en particulier par le Burkina-Faso. Le fait est là : quels que soient les intérêts sous-jacents, la paix, si difficile à imaginer à mesure que le temps s'écoulait, a été acquise par une concertation purement africaine, sans intervention de l'ONU. Ce qui ne veut pas dire que l'intervention militaire ait été inutile car, en gelant la

situation, en enfermant les protagonistes dans une impasse, la présence de la force internationale Licorne est très certainement une des contraintes qui les a conduits au compromis.

Il est une autre contrainte, presque invisible mais qui a dû contribuer à la solution et qui sera certainement déterminante pour sa pérennité, c'est l'opinion publique ivoirienne. Nous ne pensons pas en effet que cet accord ne repose que sur les seuls protagonistes devenus compères dans le partage du pouvoir après un froid calcul du pour et du contre de la poursuite de la guerre civile. Peut-on compter pour rien la fatigue des populations ? Qui a pavé le chemin de la paix ? Est-ce la société dite civile, par quels représentants, les femmes, les mères de famille, les associations, les Églises, par quels canaux, et de quelle façon ? Est-ce elle qui, en définitive, tient la clef de l'avenir ? Il serait très utile que les politologues tentent de répondre à ces questions.

La deuxième question que nous nous posons est celle de la réplique de ce « miracle ivoirien » à la solution d'autres conflits en Afrique. Car outre le Darfour, la RDC, la Somalie, les causes de conflit subsistent, où se mêlent intérêts claniques, influences étrangères, y compris mercantiles pour la vente d'armes, tensions internes dues à la misère, à l'urbanisation et à la montée des « cadets ». Notre dernière rencontre-débat (dont le présent numéro reprend le compte rendu) ne nous rappelait-elle pas que la montée des nouvelles classes d'âge sur le continent « le plus jeune » de la planète serait nécessairement source de conflits et de tensions

suite page 8

L'Afrique des jeunes

4 : l'engagement des jeunes en politiques

*S'inscrivant dans le cycle de rencontres-débats consacrées au thème « La jeunesse africaine force vive de demain ? », cette cinquième réunion s'est attachée à comprendre l'engagement des jeunes en politique et à en déterminer les formes. Pour introduire le sujet, **Jean-Louis Domergue**, universitaire et modérateur pendant la rencontre, a rappelé le poids démographique de la jeunesse africaine, qui constitue de facto un enjeu politique majeur. Pour autant, les dirigeants politiques africains ne leur accordent qu'une place limitée dans la vie politique. En dépit de cet accès limité à la politique, les jeunes revendiquent leur droit à participer au développement de leur pays en s'engageant politiquement. Les mouvements de jeunes traduisent cette volonté de prendre part à l'action. Les intervenants ont apporté des réponses et des éclairages particuliers sur les nombreuses questions suscitées par cet engagement et les pistes à explorer pour l'accroître, l'encourager. Ainsi, **Serge Abessolo**, Docteur en Droit, s'est attaché à*

*apporter des éléments de réponses aux deux questions suivantes : comment les mouvements de jeunes s'insèrent-ils dans le jeu politique africain ? ; quelle capacité des jeunes à motiver les réformes nécessaires à la bonne gouvernance démocratique afin de favoriser le développement ? Puis, **Valérie Thorin**, journaliste, a montré à partir de l'exemple ivoirien, qu'elle a particulièrement étudié, de quelle manière les mouvements de jeunes peuvent être instrumentalisés. En s'appuyant sur l'exemple du Sénégal, **Ibrahima Seck**, militant associatif et universitaire, a donné des pistes de réflexion pour favoriser l'émergence d'une jeunesse politiquement indépendante et active. Enfin, le témoignage de **Emile Boyogueno**, doctorant, a souligné les particularités des mouvements de jeunes au Cameroun. Le débat, qui s'en est suivi, témoigne de l'intérêt de l'assemblée présente pour le sujet. Ce compte-rendu met en perspective les points essentiels que les intervenants et les participants ont fait ressurgir.*

Une tentative de définition de la jeunesse

Au préalable, les intervenants ont tour à tour tenté d'apporter, d'affiner la définition du terme jeune. En effet, Me. Abessolo, en s'appuyant sur la définition de l'Assemblée générale des Nations unies, qui définit la jeunesse comme l'ensemble des personnes âgées de 15 à 24 ans inclus, a démontré que ce concept était particulièrement mouvant, notamment en Afrique. Si les jeunes africains se caractérisent par une autonomie plus rapide que leurs homologues européens, ils ne deviennent, comme eux, réellement adultes que plus tardivement qu'autrefois, c'est-à-dire aux alentours de la trentaine. L'ensemble des intervenants semblait d'accord sur ce constat. En revanche, il n'y a pas eu unanimité quant à l'identification des jeunes prenant part à la vie politique. Certains estimaient que seuls les jeunes intellectuels participaient à la vie politique. D'autres, notamment M. Seck et Mme Thorin, estimaient que la jeunesse participative rassemblait davantage d'individus peu ou pas éduqués. Certains participants ont, pendant le débat, souligné que la plupart des jeunes afri-

cains ne pouvaient pas être considérés comme des intellectuels proprement dit.

Pour tenter d'élargir cette définition, M. Seck a préféré parler de génération afin d'illustrer le souffle nouveau qu'apporte chaque jeunesse. Citant Montesquieu, il rappela que « chaque génération est un peuple nouveau ». Cette définition plus englobante, au risque de paraître moins percutante, apportait un éclairage essentiel pour comprendre l'évolution de l'engagement des jeunes en politique aujourd'hui. En effet, il insista sur le fait que « chaque génération a son contexte historique, qui mobilise naturellement des sentiments, des convictions, et surtout des tâches politiques nouvelles que [la jeunesse] doit assumer ».

La situation des jeunes en Afrique aujourd'hui

Chaque génération se trouve alors confrontée à une réalité sociale, politique et économique. Autrefois, les jeunes bénéficiaient de la protection de la famille et de l'Etat. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Le chômage des jeunes diplômés constitue sans doute l'exemple le plus

édifiant selon Me. Abessolo. Cette situation les contraint à faire preuve de créativité et d'originalité pour sortir de l'inactivité. Ainsi, depuis 1991, au Sénégal, il se produit le phénomène des « maîtres », du nom de ces étudiants titulaires d'une maîtrise (Bac+4). Ces jeunes diplômés ne trouvent pas de travail en sortant de l'université. Ainsi, des professeurs ou des médecins ne sont pas titularisés. Aussi, pour faire face à une situation qu'ils jugent inacceptable, ils s'associent pour créer leur propre entreprise. M. Seck illustrait son propos en prenant l'exemple de deux étudiants diplômés d'une maîtrise en droit s'associant pour ouvrir une boulangerie.

Cependant, le chômage ne touche pas que les jeunes diplômés. Il s'étend à l'ensemble de la jeunesse. Cet environnement nourrit des frustrations, qui conduisent les jeunes à se mobiliser politiquement. Ils cherchent en effet une alternative, que l'Etat ne semble pas capable de proposer selon M. Seck. Au cours de son témoignage, M. Boyogueno rappelait que la crise économique qu'a connue le Cameroun a eu comme effet de ralentir considérablement le rajeunissement des effectifs dans les entreprises et par

conséquence dans les mouvements syndicaux. Par ailleurs, la jeunesse actuelle participe à un phénomène nouveau au regard de l'histoire, celui de l'exode rural et donc à son corollaire, l'urbanisation. Cette « citadinisation », pour reprendre le terme de M. Seck, opère un bouleversement dans le paysage économique mais aussi politique. En effet, le poids démographique des jeunes en Afrique, qui ne cesse d'augmenter, rompt les équilibres traditionnels. Pour comprendre cet état de fait, M. Domergue a rappelé que l'âge médian de la population en Afrique évoluera de 17 ans en 1996 à 19 ans en 2020. A titre de comparaison, en Chine, ce chiffre passera de 28 à 38 ans. A cela s'ajoute un autre élément, l'accès à l'éducation. Selon M. Seck, cette massification de la scolarisation associée à l'explosion des moyens de communication aide et éclaire les jeunes dans la perception de ce qui existe dans le monde. La conjonction de ces trois éléments : poids démographique, éducation scolaire (accès au savoir de base, comme le précise M. Seck), urbanisation ; conduit à une redéfinition de la demande sociale. Ainsi, conscients que la politique se doit de répondre à ces nouvelles attentes, les jeunes tentent par diverses manières de peser politiquement pour apporter des solutions à leurs difficultés et à leurs frustrations.

L'insertion des jeunes dans le jeu politique africain

Me Abessolo a tenu à rappeler que les jeunes possèdent une conscience politique qui leur est propre. Elle obéit à des règles qui ne sont pas rigides. Aussi, l'engagement des jeunes est protéiforme. Chacun des intervenants a évoqué une insertion variée, de l'adhésion au parti politique aux mouvements syndicaux, en passant par la participation à des associations diverses et multiples.

Tout d'abord, la frustration, issue de la situation précaire dans laquelle vivent les jeunes, se transforme en un militantisme actif, qui se fonde principalement sur la contestation. Il convient d'emblée de nuancer ce propos, puisqu'il existe des mouvements de jeunes défendant le parti en place, comme l'ont fait remarquer tant les intervenants que l'auditoire. Cependant, comme le souligne M. Seck, les jeunes recherchent l'alternative et sont donc plus prompts à adhérer à des mouvements revendiquant le changement, comme notamment SOPI au Sénégal. La rhétorique d'Abdoulaye Wade a ainsi permis de mobiliser les jeunes. Du vote contestataire, ou abstentionniste, à la violence, cette contestation rend compte d'un militantisme actif. Me Abessolo affirme qu'il se traduit non seulement par un engagement politique, à travers l'adhésion à un parti, mais aussi par l'exercice de la

citoyenneté dans des domaines variés (sociaux, humanitaires, culturels...). En effet, les jeunes participent à la vie politique dans le cadre des mouvements syndicaux et sociaux, aux mouvements intellectuels, plus enclins à proposer une alternative crédible selon Me Abessolo, et au travers des associations de tous types. L'exemple camerounais est à ce titre assez édifiant. L'émergence des « Organisations de la Société Civile », comme le souligne M. Boyogueno, traduit l'engagement citoyen original tant par les objectifs que par les modalités d'action de la jeunesse camerounaise. Si le nombre d'ONG accréditées par le gouvernement du Président Biya n'excède pas une quinzaine, plus de 56 000 associations revendiquent ce statut ! Elles tentent de se substituer à l'Etat, lorsque celui-ci ne répond pas aux besoins de la société dans des domaines très variés : santé, éducation, protection de l'environnement, droits de l'Homme, etc.

Le parti politique : un espace de revendication et d'affirmation limité

Outre l'engagement associatif, les jeunes s'engagent dans les partis politiques. Mais, la relation entre les hommes politiques et les jeunes s'avère souvent ambiguë. Si les premiers chefs d'Etat à l'issue de l'indépendance étaient eux-mêmes jeunes ou entourés de jeunes, comme le rappelle M. Seck, ils ont par la suite tenté de limiter leur rôle. Il existe en effet une véritable méfiance de la jeunesse de la part du politique, qui se mêle à une attention particulière. Aussi, ils ont créé des mouvements de jeunes, officiels ou présidentiels, dans lesquels leur action demeure limitée et sous contrôle de plus anciens. Au Cameroun, M. Boyogueno explique que le couple présidentiel dispose chacun d'un parti de jeunes, encadré par des cadres « déclassés de la structure mère », par conséquent plus âgés. Leur engagement se confond avec l'œuvre sociale de leur parrain ou marraine. De ce fait, leur autonomie est relativement limitée. En fait, ces structures offrent à leurs adhérents une possibilité de côtoyer des personnalités impliquées dans les milieux politiques et économiques, une occasion de construire un réseau. M. Boyogueno a parfaitement résumé la place que concèdent les hommes politiques aux jeunes, en la qualifiant de « résiduelle ». En effet, les sections de jeunes, quant elles existent, n'ont qu'un rôle de faire valoir. Cette position quelque peu marginale accordée à la jeunesse au sein des partis politiques a fait l'unanimité chez les intervenants et l'auditoire. Certains participants ont cherché à savoir pour quelles raisons cette place « résiduelle » demeurerait encore une réalité.

M. Seck a tenté d'apporter une réponse en s'appuyant sur le passé politique du Sénégal. En

effet, à l'aune de l'indépendance, les Africains ont eu deux défis à relever : la construction de la nation et le développement économique. Face à cette tâche immense, les hommes politiques de l'époque ont voulu fonder une nation sur une conception familiale. Cela s'est traduit institutionnellement par l'instauration du parti unique, voire « unifié » (pour reprendre l'expression de Senghor) au Sénégal, ou du parti-Etat, comme au Gabon par exemple. D'un point de vue économique, cette vision nationale s'est caractérisée par la nationalisation des entreprises et le gigantisme économique. Ce faisant, comme le souligne M. Seck, de nombreux pays africains, et notamment le Sénégal, ont souffert d'un « sous-développement institutionnel ». Par la suite, appuyés par l'opinion internationale, les jeunes ont réclamé davantage de démocratie, en accompagnant ces revendications de violences à l'égard des attributs représentant le pouvoir. Contraints à l'ouverture démocratique, les hommes politiques ont usé de toutes les méthodes possibles pour canaliser ces revendications. La méfiance s'était définitivement implantée et continue de structurer la vie politique de certains pays africains.

Par ailleurs, cette volonté d'encadrer l'engagement politique des jeunes révèle les craintes qu'ils génèrent. Ils rejettent violemment les pratiques douteuses des politiques. A l'inverse, ils entretiennent un véritable phénomène de stigmatisation, évoqué par l'ensemble des intervenants, à l'égard de certains hommes politiques. Mais, ces derniers cherchent davantage à s'assurer un électorat plus qu'une force de proposition. Aussi, la tentation d'instrumentaliser cette fantastique masse de « fidèles » est grande.

L'instrumentalisation des mouvements de jeunes : quelles conséquences ?

L'homme politique craint le jeune, conscient de sa propension à être manipulé. Cette défiance envers la jeunesse trouve son explication dans la phrase de M. Seck : « La jeunesse sert n'importe quel maître ». Aussi, le contrôle des mouvements de jeunes devient un véritable enjeu. Parfois, ils se transforment en véritable machine de guerre. En examinant le cas des « jeunes patriotes » en Côte d'Ivoire, Mme Thorin a parfaitement décrit les mécanismes mis en œuvre dans l'instrumentalisation politique d'un mouvement de jeunes. La pertinence de son analyse lui a d'ailleurs valu d'être menacée.

En septembre 2002, la Côte d'Ivoire est le théâtre de violence par des jeunes militaires, dont l'objectif est de « libérer la Côte d'Ivoire de la dictature de Laurent Gbagbo et d'instaurer une vraie démocratie », selon les communiqués du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire

(MPCI). Outre la phase militaire de la crise, qui a débouché sur une scission du pays en deux parties, Mme Thorin rappelle que la guerre a été menée sur le front de la mobilisation sociale dans la partie sud du pays. Le pouvoir en place s'est appuyé sur deux mouvements étudiants : la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) et la Convention panafricaine des Jeunes patriotes (COJEP) de Charles Blé Goudé (ancien leader de la FESCI). A l'instar d'un mouvement étudiant classique, la FESCI vise à améliorer le quotidien des étudiants. Si son action s'est inscrite dans la contestation, elle a cherché davantage à influencer et à faire pression sur le gouvernement en place. Cette relation d'influence a alors amené ses dirigeants à se sentir plus proches du pouvoir que de l'opposition. Quant à la COJEP, il s'agit d'une association d'inspiration socialiste et à vocation internationale. L'étude de son organisation révèle une structure hiérarchisée parfaitement implantée dans le milieu local, disposant ainsi de nombreux relais au sein de la population. Sa dimension internationale renforce sa crédibilité et sa légitimité aux yeux des jeunes. Cette visibilité et sa capacité d'influence attisent inévitablement les convoitises. Elle représente en effet un vecteur de transmission idéologique inespéré pour le parti au pouvoir. Mais cette capacité d'influence repose sur un mécanisme assez pervers. En effet, la COJEP finance des bourses et des microprojets, rendant redevables les bénéficiaires. « Reconnaissance et clientélisme » permettent par la suite d'instrumentaliser les jeunes, comme l'affirme Mme Thorin. Pour galvaniser les foules, il fallait un leader charismatique. Charles Blé Goudé sera celui-là. Fondateur de l'Alliance de la jeunesse pour le sursaut national

(AJSN), appelée également « les Jeunes patriotes », noyauté par la COJEP, il met alors toute sa verve et sa force de conviction pour mobiliser les jeunes en faveur du gouvernement en place avec un succès certain. Ancien membre du Front populaire ivoirien (FPI) de Gbagbo, il met indéniablement son organisation au service du régime en place. Cette instrumentalisation par le Président ivoirien pour démontrer sa légitimité par la mobilisation populaire n'est en rien condamnable. En revanche, dès lors que ce mouvement étudiant sert de plateforme de recrutement pour alimenter les troupes régulières, alors l'instrumentalisation ne peut être que condamnée. Mme Thorin a au cours du débat rappelé dans ses réponses aux questions que la violence n'était en aucun cas une forme d'expression politique et qu'à ce titre elle était toujours condamnable. Le rapport de force n'est qu'un avatar perverti du militantisme politique que l'on ne peut cautionner. Enfin, l'action de la COJEP s'est parachevée par la formation de milices aux comportements scandaleux (pillage, racket, menaces de mort...). Cette étape constitue un point d'inflexion intéressant dans la relation entre le parti au pouvoir et les mouvements de jeunes. En effet, si la COJEP se faisait manipuler auparavant, avec la création de ces groupes paramilitaires, elle ravit le monopole de la violence aux forces régulières et instaure ses propres règles. Elle devient alors manipulatrice. La COJEP a étendu son pouvoir et a diffusé son idéologie patriotique partout dans le Sud du pays, obligeant Gbagbo à insérer ses dirigeants dans des instances du FPI. Cependant, elle manque aujourd'hui de moyens financiers pour poursuivre son extension et assurer sa pérennisation. Privés de ressources, ses fondements politiques et idéologiques tendent à se déliter. Ce dernier point démontre une des faiblesses structurelles des mouvements de jeunes, l'absence de moyens financiers nécessaires à leur indépendance et à leur existence.

associatives ou politiques reconnues et aux ambitions vastes.

Outre l'approfondissement démocratique, la promotion de la laïcité semble indispensable à l'affirmation des jeunes sur la scène politique. En effet, si la manipulation des mouvements de jeunes semble une constante, le poids de la religion semble également constituer un levier d'action pour les contrôler. A ce propos, M. Seck a rappelé que les pesanteurs spirituelles, notamment maraboutiques au Sénégal, étaient considérables. Pour sortir de ces lourdeurs, seule une promotion active de la laïcité permettra aux jeunes de penser par soi-même, pour soi-même comme disait Senghor. Ainsi, ils développeront un esprit critique indispensable à la construction d'une conscience politique. M. Seck suggère également de promouvoir une culture communale, c'est-à-dire une participation responsable dans des structures locales, point de départ à l'éducation à la citoyenneté. Enfin, il convient d'assurer la promotion de la ruralité comme source de travail et de participation concrète à la vie de la société.

En conclusion, objet d'attention et de méfiance par l'homme politique, le jeune n'apparaît pas comme un sujet politique en tant que tel. Il doit s'imposer dans l'arène politique en s'émancipant des différentes tutelles auxquelles il est soumis. Pour que cette émancipation s'inscrive dans une démarche démocratique, elle doit s'appuyer sur la capacité d'indignation, l'aptitude à la révolte et à la contestation que les jeunes renferment en eux. Leur aptitude à se mobiliser à travers diverses associations prouve qu'ils possèdent tous les ressorts pour contraindre la politique à les insérer pleinement dans la vie politique. Par manque de temps, certains sujets n'ont pu être qu'effleurés, comme notamment la place et le rôle des jeunes femmes africaines dans l'arène politique.

Luc Penet, *Etudiant à Sciences Po*

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901

Président : Michel Levallois

Vice-Présidents : Raymond Césaire,
Georges Courade, Xavier de Franssu,
Henri Senghor.

Secrétaire Général : Jean-Loïc Baudet

Trésorier : Jean-Louis Domergue

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Michel Levallois

Comité de rédaction : Robert Ginésy,
Michel Levallois, Philippe Mathieu,
Denyse de Saivre, Henri Senghor.

Maquette : Atelier Visconti

La CADE : 5 rue des Immeubles-Industriels,
75011 Paris, France.

Tél. : 01 43 48 14 67 / Fax : 01 44 93 87 50

Courriel : endacade@wanadoo.fr

Web : www.afrique-demain.org

Comment améliorer les capacités des jeunes à motiver les réformes nécessaires à la bonne gouvernance afin de favoriser le développement ?

Une des priorités pour les jeunes en Afrique est de réussir à s'insérer pleinement dans la société et d'être associés à la prise de décision comme l'ont rappelé Me Abessolo et M. Boyogueno. En effet, sans cette participation active et totale à la vie politique, ils demeureront un groupe qu'il faut courtiser ou contrôler plus qu'une force de proposition. Pour cela, ils doivent afficher une véritable volonté d'insuffler une nouvelle dynamique. Au delà de l'engagement individuel fort, cela implique de créer des structures

Bibliographie :

D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, GOERG Odile, « *Le mouvement associatif des jeunes en Afrique noire francophone au XX^e siècle* », L'Harmattan (Paris), 1989.

DE BOECK Filip, HONWANA Alcinda, « *Enfants, jeunes et politiques* » en Politique africaine (Paris), n° 80, 12/2000.

MBEMBE Achille, « *Les Jeunes et L'Ordre politique en Afrique noire* », L'Harmattan (Paris), 2004.

WONYU Emmanuel, « *Les jeunes et l'exigence d'un nouvel ordre politique en Afrique* », Afrique 2000 (Paris), 1990.

Revue Politique Africaine, *Partis politiques d'Afrique. Retour sur un objet délaissé*, N°104, décembre 2006.

L'IMPACT DE L'EMIGRATION EN AFRIQUE

Le phénomène de la migration interpelle les individus du pays d'origine et du pays d'accueil, les gouvernements de départ et d'arrivée, il est source de polémiques, d'exploitations politiques. C'est un problème humain, donc complexe et attachant. Cette résonance est d'autant plus grande en France qu'elle s'appuie sur des statistiques, qui légalement ne donnent aucune précision, comme a essayé de l'expliquer *La Lettre 96*. Néanmoins on peut considérer que 35 à 40 000 immigrants viennent, en règle, chaque année du sud du Sahara. Il faut y ajouter les clandestins, en nombre, par définition, inconnu.

Vus d'Afrique noire, ils ne représentent qu'une faible partie de ceux qui vont en Europe, en Amérique du Nord et - pour 90% - dans un autre Etat du continent. Ils ne sont donc que dix pour cent à résider dans les pays industrialisés, mais ils constituent une source de revenus considérables, une masse d'innovations et un moteur de développement. En 2005, ils lui ont apporté 8,1 milliards de \$ contre 1,9 en 1990 et 4,9 en 2000. Dans le monde, les émigrés ont envoyé dans l'ensemble des pays en développement entre 167 et 200 milliards de dollars en 2005, soit plus que l'Aide Publique (APD). Les chiffres de 2005 sont controversés parce qu'ils englobent le coût des annulations de dette, qui à elles seules s'élevaient à 22,7 milliards de dollars. En 2006 l'APD ne représentait que 104 milliards de dollars, remises de dette comprises.

La croissance augmente

L'impact de ces sommes sur l'économie ne fait pas l'objet de statistiques précises et fiables, car elles interviennent dans des secteurs très variés, qui dépendent souvent du niveau de qualification des migrants, de l'importance de la diaspora du pays d'accueil, du genre (les femmes privilégient davantage les biens collectifs).

L'argent des émigrés, en s'investissant dans l'économie du pays, valorise son PIB (5% en Ouganda), et augmente ses chances d'intéresser les IDE (investissement directs étrangers) et d'accéder aux financements des organisations internationales. En allant dans des entreprises à dévelop-

per ou à créer, il multiplie les emplois. S'il est utilisé pour l'éducation ou la santé, il améliore les conditions de vie locale. Et même en restant dans la sphère familiale, cet argent élève le pouvoir d'achat de ses membres, augmente leur consommation et contribue à la croissance et à la réduction de la pauvreté: 11% en Ouganda, 5% au Ghana. Il peut toutefois accroître les inégalités lorsque les migrants appartiennent à des familles aisées, qui le deviennent davantage. Mais si la diaspora du pays d'accueil est bien établie, elle facilite l'accès de migrants plus défavorisés et contribue alors à réduire les inégalités, car les revenus parviennent généralement à des populations qui n'ont pas accès au crédit.

L'émigration, c'est aussi la fuite des cerveaux. L'Afrique aurait perdu 60 000 spécialistes entre 1985 et 1990 et 20 000 chaque année depuis lors. Le Ghana a été privé de 60% de ses médecins. Du Soudan sont partis 17% de médecins, 20% de professeurs d'université, 30% d'ingénieurs. Globalement 15 à 20% de la population qualifiée manque ainsi à l'économie locale. Les transferts d'argent sont sans doute plus élevés. Mais l'administration manque de cadres, la société civile est affaiblie, il y a

moins de création d'entreprises, donc moins d'emplois. Dans chaque Etat d'origine, le budget consacré à l'éducation sert, finalement pour partie, aux Etats d'accueil. Les milliards des migrants arrivent en Afrique par des canaux divers. Les clients d'une banque en France peuvent envoyer leurs économies par cet établissement, qui a des filiales ou des accords avec des banques locales. D'autres utilisent les services d'entreprises spécialisées, très rares en France en application d'une réglementation exigeante sur leur sérieux. Une prochaine directive de Bruxelles devrait uniformiser les conditions d'agrément des sociétés de transfert de fonds en Europe. Là aussi l'informel est très présent : les entreprises de ce secteur, en France, ne demandent pas de justification, ni pour l'identité des déposants, ni pour l'origine des fonds. Leurs commissions sont en outre moins onéreuses. L'Agence Française de Développement a été chargée de créer une sorte d'observatoire des transferts financiers, dont les indications seraient à la disposition des clients. Cette mise en concurrence devrait permettre des économies sur ces dépenses, qui, théoriquement, profiteraient aux investissements en Afrique. ➔

LES CLANDESTINS

Par nature ils ne sont pas pris en compte dans les éléments statistiques auxquels l'article fait référence. Mais ils existent, ils sont des centaines de milliers et, eux aussi, envoient de l'argent dans leur pays d'origine..... après, toutefois, avoir payé cher leur voyage

Le passage Sénégal - Canaries revient à 1.200 euros, somme énorme pour la plupart des candidats. Ils économisent parfois, leurs familles financent aussi. Souvent ils empruntent et, plus gravement, même auprès des passeurs. En effet des gangs, relevant de la criminalité internationale, s'occupent de leur voyage et de leur travail en France ou en Europe. Le «remboursement» est souvent à la tête du client et le clandestin met longtemps à s'en acquitter. Ce qui réduit d'autant l'argent qu'il peut transférer ...par des réseaux informels évidemment.

La multiplication des contrôles inopinés fragilise la situation des clandestins: c'est l'objectif pour les inciter à repartir et à dissuader leurs émules. Mais souvent ils trouvent la sécurité en travaillant au noir, car les entreprises sont rarement contrôlées. Les réseaux maffieux en profitent pour exploiter des individus qui n'ont pas de choix: c'est le travail peu payé ou l'expulsion.

EN 1967 L'ENCYCLIQUE POPULARUM PROGRESSIO ;

...traçait du Tiers Monde de l'époque un tableau que le Sud d'aujourd'hui, à l'exception des pays émergents, n'a pas actualisé. Elle souhaitait la croissance, pour être « plus » pour un véritable développement humain. Les accords signés avec le consentement de parties, en positions de force inégales, ne sont pas justes. Le commerce international doit avoir des limites justes et morales. Les prix doivent permettre aux producteurs de vivre.....

Ce texte signé pas Paul VI soutient la régionalisation, constate que le Marché Commun protège les agriculteurs européens, pourquoi les PVD ne feraient-ils pas de même ?

Lors d'une réunion du Centre Développement et Civilisations (Lebret - IRFED), qu'il préside, Yves Berthelot, a multiplié les exemples de cette stagnation, contre laquelle pourtant tout a été essayé, dit-il. A l'ONU, à la CNUCED, dont il fut secrétaire général adjoint, dans les pays du Nord, dans ceux du Sud, des mesures ont été prises... en vain.

Dans une encyclique - bilan vingt ans après, en 1987, Jean Paul II donnait la priorité aux droits des pauvres, droits dont il faut pouvoir jouir. Aujourd'hui, au delà de mesures techniques qui ont montré leurs limites ou de ce que peut faire la société civile émergente, le conférencier en appelle à un sursaut moral, pour un monde interdépendant et non globalisé et surtout plus solidaire.

R.G.

Le co-développement

Ceux-ci peuvent être aidés aussi par les formules de co-développement, qui consistent à associer des crédits d'APD à des capitaux fournis par les migrants. Leurs associations, notamment en région parisienne, les utilisent beaucoup depuis plusieurs années. Curieusement le terme a connu un grand succès durant la campagne présidentielle. Il était présenté comme la clé du développement en Afrique, sans faire référence à sa réalité et sans préciser son contenu. Chaque candidat l'adaptait à l'esprit de sa campagne. Le plus souvent, il apparaissait comme ser-

vant plus à freiner l'immigration en France qu'à accélérer le développement en Afrique.

La place de l'immigration dans l'histoire de la France montre que le phénomène n'est pas en soi négatif. Comme l'Europe entière aura de plus en plus besoin de main d'oeuvre et de cerveaux, elle deviendra nécessaire. Une maîtrise des flux, tant à l'arrivée qu'au départ, apparaîtra sans doute comme inévitable.

Robert GINESY

NDLR : L'essentiel des informations utilisées dans cette page est puisé dans l'hebdomadaire « Marchés tropicaux et méditerranéens ».

Abonnement à La Lettre de la CADE :

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville.....

Abonnement seul : 30 euros, - étudiants : 8 euros, - entreprises, collectivités locales : 150 euros. Adhésion individuelle à l'Association, comprenant l'abonnement : 45 euros. Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.

L'élection présidentielle et l'Afrique

Il faut féliciter la revue *Politique africaine* pour la parution de son numéro 105 de mars 2007 qui nous livre avant les deux tours de l'élection présidentielle, un dossier très complet de la politique africaine française pendant les douze années de la présidence de Jacques Chirac, comme elle l'avait fait en 1995, pour les deux mandats du président « François Mitterrand l'Africain », (N°58).

Le dossier que Richard Banégas, Roland Marchal et Julien Meimon ont coordonné sous le titre *France-Afrique, sortir du Pacte colonial*, et auquel ont participé J.-F. Bayart, P. Yengo, Ph. Hugon, le journaliste V. Huguex montre que la mutation de la relation franco-africaine décidée et commencée en 1981 a souffert de fortes tensions, voire de contradictions et d'incohérences, qu'il s'agisse de coopération politique, militaire, d'aide au développement, de zone franc et qu'elle est inachevée. L'analyse de la crise ivoirienne faite par Vincent Huguex en est une forte illustration.

Un avant-propos très clair de la rédaction plaide pour une réflexion approfondie sur les choix qui restent à faire pour sortir de l'indécision et de l'approximation de ces dernières années. La banalisation de la relation France-Afrique doit-elle se poursuivre ? Sous quelle forme ? L'enjeu africain doit-il être mondialisé dans l'action internationale de la France ? Doit-il être au contraire recentré sur les intérêts économiques ? Si l'on veut maintenir une relation privilégiée avec ce continent, de quelle façon et au prix de quelles réformes par rapport aux errements anciens faut-il le faire ?

Il n'est pas trop tard pour que les partis politiques et leurs candidats qu'ils vont présenter aux législatives se positionnent par rapport à ces choix essentiels.

Michel Levallois

Réunion des instances statutaires de la CADE

La CADE a tenu ses assises - Conseil d'administration et Assemblée générale- le Mardi 27 Mars 2007 à son siège. Ce fut l'occasion de présenter et faire le point sur ses activités au cours de l'année 2006 et de définir les orientations de ses travaux pour l'année à venir. Il y fut question, également, du renouvellement de son Conseil d'administration.

Au cours de l'année 2006 l'activité de la CADE a été très soutenue: aux cinq rencontres-débats relayées dans la *Lettre de la CADE* sur le thème des « chemins de la démocratie en Afrique » se sont ajoutés :

- un colloque sur « Europe et Afrique(s)

demain » où a été conduite une réflexion sur l'avenir de leurs relations,

- deux rencontres-débats sur « l'entreprise en Afrique » qui ont mis en lumière les conditions particulières d'existence et de développement des entreprises en Afrique,

- une rencontre-débat sur « les jeunes d'origine africaine en France », prologue au cycle des « jeunes en Afrique » de l'année 2007,

- et enfin une rencontre-débat organisée autour du livre « Afrique des idées reçues » publié sous la direction de Georges Courade. A noter que la CADE, bénéficiaire d'une subvention du FASILD (Fonds d'action et de soutien aux luttes contre les discriminations), s'intéresse tout particulièrement à ce titre à la perception de l'Afrique par les jeunes d'origine africaine vivant en France.

Les comptes de l'année ont été obérés par des dépenses afférentes à l'année 2005. Ceci explique la diminution importante entre le solde bancaire le 31 décembre 2005, soit 17 310,03 € et la trésorerie nette au 31 décembre 2006, soit 3.893,83 €.

La programmation des activités de la CADE pour l'année à venir 2007-2008 a donné lieu à un échange de vues sur le thème des mutations que connaît actuellement l'Afrique tant sous des pressions intérieures qu'en raison de l'intérêt nouveau qu'elle suscite aussi bien chez les grandes puissances - Etats-Unis et Chine notamment - que dans les organisations internationales. Il s'agira de présenter et analyser les facteurs et acteurs des changements qui affectent les sociétés africaines afin de dégager les grandes lignes de ces mutations. La CADE intensifiera son dialogue avec la diaspora africaine et poursuivra sa présence dans les Media.

Du fait de l'accroissement prévu des activités de la CADE et, par suite, de la prise en charge intégrale et à plein temps de sa seule permanente, des nouvelles ressources doivent être recherchées. Michel Levallois fait appel aux bénévoles qui pourraient venir renforcer les pôles d'activités de la CADE : rencontres-débats, medias, site Internet et forum, diaspora, pédagogie et monde de l'éducation, Europe, entreprises, relations avec les ONG ...

Pour ce qui est du renouvellement du Conseil d'administration, furent enregistrés le départ du vice-président Jean Clauzel et la démission de leur fonction de Philippe Mathieu, Secrétaire Général, et de Pierre Croze, Trésorier. Après les avoir remerciés pour la qualité de leur contribution et leur dévouement, le Président a proposé de faire entrer dans le Conseil d'administration Georges Courade en qualité de vice-prési-

dent et Jean-Loïc Baudet comme Secrétaire Général et de confier le mandat de Trésorier à Jean-Louis Domergue. Ces propositions ont reçu l'agrément du Conseil d'administration. Enfin, les mandats de Pierre Croze et Jean Brice Simonin arrivés à échéance ont été reconduits.

La Cade

« Un pacte international de renaissance de l'Afrique »

Dans un petit livre récent (1), Edgar Pisani tente de tirer partie de ses expériences de soixante ans de vie publique pour esquisser « un équilibre dynamique du monde ». Se définissant comme « un révolté non révolutionnaire », il souligne l'urgence d'une réforme radicale de « l'ordre politique du monde » et formule une série de propositions susceptibles d'enrichir le débat électoral actuel. Le continent africain est au cœur de sa réflexion, suggérant que « le méridien de la puissance et de la civilisation » pourrait un jour se déplacer vers lui. Le grand chantier auquel il nous invite pour assurer l'avenir de l'économie mondiale, la paix et la sécurité est de faire en sorte que plus aucun pays ne soit marginalisé. Développement, sécurité et paix sont liés. Edgar Pisani porte un regard critique sur les pratiques de l'aide au développement. L'aide alimentaire, les grandes exploitations agricoles et minières ne sont guère favorables au développement car elles n'encouragent pas la capacité productrice des pays et créent peu d'emplois. Les apports extérieurs profitent davantage à la prospérité des grandes puissances qu'aux économies des pays bénéficiaires. Ces derniers ne profitent pas des « secrets et disciplines de la modernité » mais sont plutôt des chantiers où s'affrontent les pays développés. La priorité donnée aux « projets » isolés n'a pas permis la définition d'une politique contractuelle soucieuse d'efficacité en terme de développement global.

La paix, qui n'est pas qu'un « état de non-guerre », la communauté internationale ne parvient pas à la garantir bien qu'elle ait, selon Edgar Pisani, accordé plus d'importance à la sécurité qu'au développement. L'auteur appelle de ses vœux la création d'un « Conseil de sécurité et de développement », cénacle tenant lieu à la fois d'observatoire et de conseil, capable de dresser périodiquement un état du monde, et de définir les responsabilités, les procédures et moyens d'intervention. En Afrique, où les problèmes ne peuvent se résoudre par des interventions ponctuelles,

Edgar Pisani estime qu'il y a urgence mondiale et continentale à élaborer « un pacte international de renaissance de l'Afrique subsaharienne » qui définit un nouveau partenariat entre l'Afrique et le monde. Le développement doit se concevoir à l'échelle continentale, être engagé par des politiques solitaires évitant toute concurrence, négociées entre bénéficiaires et prestataires. Les enjeux sont considérables pour l'Afrique mais aussi pour notre propre avenir. Un tel pacte conduit, conclut Edgar Pisani, à une « géopolitique concertée Afrique, Méditerranée, Europe ». Simple utopie ou nécessité vitale pour l'équilibre du monde?

Philippe Mathieu

(1) Edgar Pisani, « Vive la révolte ; un vieil homme et la politique », 200 p, Ed. du Senil, 2006

Billet Afrique Europe : Une facilité européenne de financement des infrastructures de base africaines

Après les indépendances, la Commission européenne avait affecté, dans le cadre des conventions de Yaoundé, une partie importante de son aide aux Etats Africains et Malgache Associés (EAMA) au financement des infrastructures de base dans les domaines des transports, de la santé et de l'éducation. Il s'agissait alors de doter les EAMA des équipements qui leur faisaient encore défaut et qui étaient nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques dans ces secteurs.

Les coûts élevés de ces opérations, le défaut d'entretien de ces équipements, les changements de priorité dans l'affectation des fonds d'aide ont progressivement estompé les besoins en cette matière. Il apparaît maintenant qu'un gros effort est à fournir dans ce domaine pour renforcer la compétitivité des économies africaines à un moment où les Accords de Partenariat Économique (APE) visent à mieux les intégrer dans le commerce mondial.

Dans ces conditions, la Commission européenne a décidé, ce 23 Avril, avec l'appui de 9 Etats-Membres (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) de créer un Fonds spécial pour le financement des infrastructures en Afrique doté jusqu'à la fin 2007 de 60 millions d'€ de la Commission européenne, de 27 millions d'€ des 9 Etats-Membres et de plus de 260 millions d'€ de prêts de la BEI.

Jean-Loïc Baudet

suite de la page 1

si elle n'était pas accompagnée d'un véritable développement ? Oui, les Africains peuvent être les principaux instigateurs de la paix chez eux, tel est l'enseignement que nous retenons de ce qui se passe entre Bouaké et Abidjan, c'est à dire, outre les protagonistes eux-mêmes, l'Union Africaine, les voisins directs des zones de conflits, les nations sœurs, enfin les populations intéressées, par l'action de leurs représentants associatifs et religieux.

Est-ce à dire que l'ONU, l'Union européenne, les pays européens doivent se désintéresser de ces conflits ? Nous ne le pensons pas. Le temps des donateurs de leçons que notre histoire aurait dû rendre plus modestes et plus discrets est évidemment passé, et il est d'autres façons de contribuer à l'instauration de la paix en Afrique. Il faut poursuivre l'aide apportée à l'Union africaine afin de renforcer la force africaine d'intervention ainsi que les « écoles de maintien de la paix » de Bamako, Accra, et Abuja. Il faudrait également veiller à ce que les pourvoyeurs d'armes n'alimentent pas les oppositions et conflits et revenir à une politique volontaire d'aide au développement. Enfin, s'il ne faut pas exclure que la France ait à intervenir à nouveau dans un pays africain, il faudrait qu'il soit admis que cela ne puisse se faire que pour répondre à une demande africaine expresse, avalisée par l'Union africaine et/ou l'ONU, et, chez nous au moins, en toute transparence démocratique.

Le dogme « L'Afrique aux Africains », plagiant un autre dogme célèbre (mais d'une autre logique et d'autres intérêts), est sans doute encore trop ambitieux. Est-il encore de mise en ces temps de mondialisation ? Disons plutôt : « Priorité à l'Afrique et long soufflé à la Pax Africana ! »

La CADE

Erratum : une confusion malheureuse nous a conduit à republier la page économique du n° 94 dans la Lettre n° 98. Nous prions nos lecteurs d'excuser cette répétition involontaire.

La Lettre de la Cade n°99 - avril 2007

NOTES ET ANNONCES

AGENDA DE LA CADE

Les prochaines rencontres-débats auront lieu à l'Ecole nationale d'Administration ENA, 2 avenue de l'Observatoire, amphithéâtre Parodi de 17 h45 à 19h45 :

Mercredi 23 mai 2007, dernière rencontre du cycle sur les jeunes en Afrique :
« Les jeunes Africains face à la construction de leur identité »

Jeudi 21 juin : « les langues vernaculaires en Afrique »

Les prochaines émissions sur Radio-Aligre (93.1 FM)
les Mercredis de 8h à 8h40 :

16 Mai : l'engagement des jeunes en politique

30 mai : les nouvelles technologies

La rue d'Ulm en Afrique (cf La Lettre 98 p. 7), programme résumé de la semaine du 14 au 19 Mai 2007 à l'Ecole Normale Supérieure, 45 rue d'Ulm 75005 Paris

Lundi 14 à 18h, conférence « la gouvernance en Afrique » et à 20 h vernissage d'une exposition de photographes africains

Mardi 15 à 19 h projection de 3 documentaires : « I promise Africa », « Un grand miracle : les enfants perdus du Soudan », « Chère Europe », suivie d'un débat.

Mercredi 16 à 18 h « Questions de santé » et à 20h30 « La réconciliation nationale »

Jeudi 17 à 15h : exposition « Sahel, l'Homme face au désert » sur les grilles du jardin du Luxembourg, rue Médicis.

Vendredi 18 à 18h : « Le microcrédit, impacts économiques et sociaux » et à 20h30 : « Le droit d'ingérence ».

Samedi 19 à 14h30 : « Quelle université pour l'Afrique ? » et à 17 h : table ronde sur « La Francophonie ».

Programme détaillé et autres informations sur www.eleves.ens.fr/pollens/afrique

Séminaire « Capitalisation et évaluation des expériences de développement »

Le 4ème séminaire du cycle de formation interactif se déroule les 10, 24 mai, 7 et 14 juin de 18h30 à 20h30, 20 rue des Tanneries 750013Paris

Plus d'informations par : contact@lebret-irfed.org

A paraître en Juin aux éditions « Présence africaine » de « Sénégal notre pirogue, au soleil de la liberté » Journal de bord de Roland Colin entre 1955 et 1980.

Académie des sciences d'outremer (www.academiedoutremer.fr)

Vendredi 1er juin : *La reconstruction et les élections de la nouvelle République démocratique du Congo (2006-2007)* par Jean-Claude Masclat professeur de l'Université Panthéon Sorbonne.

ARRI (www.arri.fr)

Mardi 15 mai 17h30 à 19h30 siège d'ARRI : **Intervention française au Rwanda** avec **André Ronde**, Colonel des Troupes de Marine.

La Cité des Sciences a mis l'Afrique dans l'actualité

Du 26 juin au 4 novembre 2007, la Cité de Sciences braque ses projecteurs sur l'Afrique subsaharienne pour montrer qu'elle a des atouts pour relever les défis à venir. 300 m² d'espace ont été mobilisés dans la zone Sciences Actualités. Selon les habitudes de ce musée du futur, alterneront panneaux, images, cartes, interviews, quizz, arbres à proverbes autour de l'Afrique déclinée en 4 thèmes (se nourrir, la santé, un continent riche en ressources, les sociétés africaines). Cinquante panneaux tenteront de montrer technologies adoptées et potentialités, problèmes et ressources ressassées ou peu connues et pourquoi le destin du continent n'est pas encore joué. Le titre provisoire est tout un programme : « Quand l'Afrique s'éveillera... ». La CADE ne peut que se retrouver dans cette manière de voir le sous-continent et suit avec attention la préparation de cette exposition. Elle vous invite à la faire connaître autour de vous.

Georges Courade